

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 22

présenté par

M. Benoit, M. de Courson, M. Demilly, M. Fromantin, M. Maurice Leroy, M. Salles et
M. Sauvadet

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 35, substituer à la référence :

« L. 1233-57-13 »

la référence :

« L. 1233-57-14 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Erreur de référence.